



Fortis AG - Vos assurances chez votre courtier

Pack Home & Assist+

- Une indemnisation sans franchise
- Home Assist : toujours à vos côtés en cas de besoin, 24h/24 (envoi d'un technicien sur place, jusqu'à 200 EUR par intervention ...)
- La couverture des dégâts ménagers jusqu'à 2.250 EUR¹
- Les bijoux, appareils électriques et électroniques dédommagés de façon optimale
- Un soutien financier important pour les frais médicaux ou funéraires
- Des indemnités particulièrement élevées en cas de vol. Même dans le kot de votre enfant.

Vous voulez profiter de votre habitation, jour après jour en toute tranquillité ? Dans ce cas, le Pack Home & Assist+ est le complément idéal à votre assurance Top Habitation Incendie et Vol. Vous avez un problème ? Vous pouvez compter sur une assurance au Top et sur un service d'une qualité exceptionnelle. Le Pack s'appuie sur les forces de votre Top Habitation et les renforce en y ajoutant des atouts supplémentaires. Vous êtes ainsi certain de bénéficier de la couverture la plus complète pour votre habitation : une franchise anglaise, des indemnisations plus importantes, des garanties supplémentaires, ainsi qu'une assistance optimale, même sans sinistre !

Les atouts du Pack Home & Assist+

Une indemnisation sans franchise

Une bougie tombe et déclenche un petit incendie. Vous l'éteignez rapidement, mais il est malheureusement trop tard pour votre tapis ...

Le Pack Home & Assist+ applique le principe de la « franchise anglaise » : dès que les dégâts dépassent la franchise de 220 EUR², vous ne devez plus la payer. Vous êtes donc intégralement remboursé !

Un niveau de service inégalé avec même une assistance hors sinistre 24h/24 : Home Assist

Votre porte de garage électrique est bloquée ? Votre chaudière ne s'allume plus ? Votre enfant a jeté un jouet dans les toilettes, les bouchant ?

Avec Home Assist, vous pouvez compter 24 heures sur 24 sur une aide adaptée en cas de besoin. Même s'il n'y a pas de sinistre ! Nous envoyons un technicien sur place lorsqu'un événement accidentel empêche l'usage normal du bâtiment. Nous prenons en charge les frais de déplacement et les 2 premières heures de main-d'œuvre à concurrence de maximum 200 EUR. Sans franchise et jusqu'à 3 fois par an !

Un seul coup de téléphone au 02 / 238.14.11 et tout est réglé.

La couverture des dégâts ménagers

Vous discutez avec votre fille et déposez votre fer à repasser un peu trop longtemps sur un pantalon. Voilà une tache noire qu'il vous sera bien difficile d'enlever ...

Avec le Pack Home & Assist+, vous bénéficiez jusqu'à 2.250 EUR¹ d'indemnisation pour les dégâts ménagers.

¹ Montants indexés ABEX 665 du 1/1/2008.

² Montant indexé (Indice des prix à la consommation 218,29 EUR mars 2008).

Vos bijoux, appareils électriques et électroniques indemnisés au mieux

L'année passée, vous vous êtes acheté un PC dernier cri avec station multimédia pour près de 4.000 EUR et une TV plasma de 1.900 EUR. Un court-circuit met les deux appareils hors d'usage. Sans le Pack Home & Assist+, vous recevriez 2.880 EUR (2.200 EUR pour un PC de même capacité et environ 900 EUR pour une TV similaire, moins la franchise qui resterait à votre charge). Avec le Pack Home & Assist+ vous recevez 5.900 EUR : 4.000 EUR pour racheter un PC à la pointe de la technologie et 1.900 EUR pour un nouvel écran, sans aucune franchise !

Les appareils électriques et électroniques perdent rapidement de leur valeur. Et pourtant, le Pack Home & Assist+ vous indemnise sur la base de leur valeur d'achat. Et ce pendant 3 ans pour le matériel informatique et multimédia et jusqu'à 7 ans pour les autres appareils ! Vous pouvez ainsi acheter un nouvel appareil sans le moindre souci.

Et vos bijoux sont remboursés en valeur à neuf. Car ce qui vous est le plus cher, mérite la meilleure protection.

Un soutien financier important pour les frais médicaux ou funéraires

Vous êtes victime d'une intoxication au monoxyde de carbone à cause d'un boiler défectueux ? Votre conjointe est brûlée à la suite d'un incendie dans la buanderie ?

Nous intervenons dans les frais médicaux (hospitalisation, consultations, médicaments et prestations paramédicales) découlant d'un sinistre couvert ou d'une intoxication au monoxyde de carbone. Les événements prennent une tournure dramatique ? Les frais funéraires sont également couverts par le Pack. Et ce, jusqu'à 21.600 EUR¹ par sinistre et 4.700 EUR¹ par victime.

Des indemnisations particulièrement élevées en cas de vol

Des voleurs armés pénètrent chez vous et vous menacent afin d'obtenir le code de votre coffre. Ils prennent la fuite et emportent quelques papiers de valeur. Des cambrioleurs prennent la poudre d'escampette avec le portable qui se trouvait dans le kot de votre fils.

Un vol ? En souscrivant la garantie « Vol », vous êtes parfaitement armé pour faire face à ses conséquences financières. En effet, dans de nombreux cas, le Pack double les montants d'indemnisation maximum prévus dans votre assurance de base. Les limites par objet et par bijou, pour les objets temporairement déplacés, pour le contenu des dépendances non-contiguës, ainsi que les indemnisations en cas de vol avec violence (chez vous et partout dans le monde) ... sont ainsi deux fois plus importantes !

De plus, cette garantie est élargie au kot de vos enfants.

Et surtout ... un rapport qualité/prix et un service exceptionnels

Vous pensez peut-être que ces avantages sont hors de prix ? Rassurez-vous. Vous pouvez offrir cette protection optimale à votre habitation pour une surprime équivalente à seulement 15 % de votre prime Bâtiment et Contenu Top Habitation (25 % si seul le contenu de votre habitation est assuré).

Home Assist

Une assistance 24h/24, un seul coup de téléphone suffit !

Un problème dans votre maison requiert des mesures urgentes ? Vous pouvez compter sur Home Assist ! Formez le numéro de téléphone ci-dessous et nous envoyons un technicien sur place.

02/238.14.11

Et bien sûr, votre principal atout, c'est le conseil de votre courtier ! En tant qu'indépendant, votre courtier est le mieux qualifié pour vous indiquer la meilleure des protections. C'est également votre interlocuteur privilégié en cas de sinistre.

Ce document constitue une information générale sur cette assurance. L'étendue exacte des garanties est décrite dans les Conditions Générales du Pack Home & Assist+.

Votre plus, c'est votre courtier.

Votre courtier est un spécialiste qui maîtrise parfaitement tous les aspects de l'assurance et des placements. Fort d'une solide formation et d'une large expérience, il connaît son métier comme personne. Votre courtier est un indépendant qui collabore avec plusieurs compagnies. Il peut comparer (prix, qualité, service) et vous proposer la solution qui vous convient le mieux. Votre courtier, c'est aussi le bon sens près de chez vous : vous le connaissez, il vous connaît, souvent depuis des années. Cela facilite incontestablement le contact et le dialogue. Fortis AG collabore exclusivement avec les courtiers et dispose du réseau de courtiers le plus dense du pays. Il y en a toujours un près de chez vous.

Fortis Insurance Belgium sa, Bd. E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles – Tél. +32(0)2 664 81 11 – Fax +32(0)2 664 81 50 – www.fortisinsurance.be – TVA BE 0404.494.849
Entreprise agréée sous le numéro de code 0079 pour pratiquer toutes les branches 'Non-Vie' (branches 1 à 18) (AR 4/7/79 – MB 14/7/79, AR 29/12/86
MB 14/1/87, AR 7/12/88 – MB 20/12/88, Décision CBFA 31/5/05 – MB 14/6/05)

